



**Commune de ROUMOULES**  
**Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal**  
**Du 13 février 2018**

Présents : M. Gilles MEGIS, M. Robert AMBROSI, Mme Annie BARATTA, M. Alain COCUAUD, M. Jean BLANC, M. Serge CHUDZIK, Mme. Marie-Christine DEAUZE, M. Jean-Philippe LO SCHIAVO, M. Gilles PRIN-ABEIL, M. Sébastien MOHEN, Mme Annie TAXIL, M. Alain Patrick ROY et Mme Concetta ZUNINO

Absents excusés : Mme Delphine CHAILLAN et M. Laurent MANUEL,  
M. Alain COCUAUD a été élu secrétaire

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour et propose de rajouter les points suivants :  
Convention servitudes SDE04, lettre de Gérard Guillaumond et programme ONF.

À l'unanimité, les conseillers acceptent l'ordre du jour

- ❖ **Adoption du compte rendu** de la séance du 22 janvier 2018, (il faut lire délibération n°2018.002 travaux école et non Charet 2) à l'unanimité.
- ❖ **DPU non exercé** : Vente Cts Martin/ Bélaïd ZR 106 ;
- ❖ **N°2018 – 004 Travaux école** : Accord pour prendre la délibération approuvant le dossier de Consultation des Entreprises. Faire un Marché à Procédure Adaptée. Autoriser Monsieur le Maire pour lancer le marché et toutes procédures, (avis d'insertion dans le BOAMP, Haute Provence Info et TPBM dématérialisation). À l'unanimité.
- ❖ **N°2018 – 005 Travaux école** : Nous avons demandé à l'architecte d'effectuer un avant métré quantitatif non compris au contrat initial pour les travaux de l'école. Accord pour cet avenant. Faire délibération. A l'unanimité. Monsieur Gilles PRIN-ABEIL ne participe pas au vote étant concerné
- ❖ **N°2018 – 006 Charet 2 conditions de vente** : Accord pour prendre la délibération fixant le prix de vente des neufs lots constructibles au prix de 65.00 euros TTC le m<sup>2</sup> y compris la tva sur marge. À l'unanimité.
- ❖ **N°2018 – 007 DLVA projet de SCOT** : Avis favorable pour ce projet avec des réserves. Faire délibération. A l'unanimité.
- ❖ **N° 2018 – 008- Convention cadre de partenariat avec le CNFPT** : Accord pour cette convention relative à la formation complémentaire concernant les actions de formation continue (stages payants), les dispositifs spécifiques et les publics non cotisants pour 2018. Faire délibération. À l'unanimité.
- ❖ **Repas des plus de soixante ans** : la proposition de l'entreprise aux mille saveurs Xavier Meyere est retenue. À l'unanimité.
- ❖ **N° 2018 – 009- Programme ONF 2018** : L'ONF propose dans le cadre de l'aménagement de la forêt communale l'entretien du périmètre peinture parcelle ONF 7 et création de périmètre parcelle ONF 13p. Faire la délibération. À l'unanimité.
- ❖ **N° 2018 - 010 – Convention avec l'entreprise Urbelec chargée par le SDE 04 d'enfouissement du réseau électrique rue des Remparts et rue Cayoni parcelle F 400**: Accord pour la convention de servitudes et pour autoriser Monsieur le Maire à la signer. À l'unanimité. Faire délibération.
- ❖ **N° 2018 – 011 : Subventions 2018** : (Mme Baratta quitte la salle et ne participe pas au vote de la subvention ci-après) 1500 € au Club Inter-Ages « le Colombier », (Elle revient en séance), (Mme Christine Déauze et Monsieur Sébastien Mohen quittent la salle et ne participent pas au vote de la subvention ci-après) 5 500€ au Comité des Fêtes de Roumoules (ils reviennent en séance), 200 € à Forme détente vitalité, 150 € à l'association Echo du Colostre, 1 500 € pour les Festivades à l'association les Ateliers de la Goulotte à Roumoules, 2 000 € à la Coopérative Scolaire de l'École de Roumoules, 400 € à l'association des parents d'élèves de Roumoules APER ; (M. Jean Philippe LO SCHIAVO quitte la salle et ne participe pas au vote de la subvention ci-après) 200 euros à Roumoules Savate Française Club ( Il revient en séance), 150 € à l'association VOVINAM, 150 € à l'association Body and Mind Yoga, 50 € à l'amicale Cyclotouriste Riezoise, 100 € à l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Riez, (Mme Christine Déauze sort et ne participe pas au vote de la subvention ci-après) 50 € au Club de randonnée les Godillots fleuris, (elle revient) 50 € pour l'Ecole de Judo de Riez, 50 € au secours catholique plateau de Valensole, 50 € au Souvenir Français, 150 € à l'union sportive Canton Riezois, (M. Cocuaud quitte la salle et ne participe pas au vote de la subvention ci-après) 50 € au tennis club Riezois, (Il revient en séance), 100 € à l'Union Nationale des Combattants, 50 € à l'A.D.A.P.E.I., 50 € à l'association française des scléroses en plaques, 85 € à AFM TELETHON, 50 € à l'A.P.A.J.H, 50 € à Bouchon d'Amour, 50 € à la Ligue contre le Cancer, 50 € à l'Association PERCE-NEIGE, 85 € à l'Association « les Restaurants du cœur », 50 € au Secours Populaire, 85 € au COOMAID. À l'unanimité, et 200 euros à l'association Poètes des Hautes Terres. 3 contre et 1 abstention. Faire délibération.
- ❖ **Demande de Monsieur Gérard Guillaumond pour traverser la route des Antennes et le chemin de Gourbillane afin de d'effectuer des travaux d'irrigation**. Accord à l'unanimité.

Gilles MEGIS  
Maire de Roumoules

